



Département du Rhône

Mairie de Chaponost

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 18 OCTOBRE 2023

L'An deux mille vingt-trois le 18 OCTOBRE à 19 h 30 le conseil municipal de Chaponost, légalement convoqué le 12 OCTOBRE deux mille vingt-trois, s'est réuni en séance publique ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Damien COMBET, maire.

Étaient présents : Monsieur Jean-François PERRAUD, Madame Patricia GRANGE, Monsieur Gregory NOWAK (à partir du rapport 23/97), Madame Claire REBOUL, Monsieur Dominique CHARVOLIN, Monsieur Eric ADAM, Madame Martine MORELLON, Monsieur Marc LEONARD, Monsieur Cédric LAURENT, Monsieur Jérôme CROZET, Madame Mégane HERNANDEZ, Monsieur Fabrice DUPLAN (jusqu'au rapport 23/100), Madame Monia BEN SLAMA, Monsieur Didier DUPIED, Monsieur Alexandre MARTIN, , Monsieur Frédéric GIORGIO, Monsieur Thomas SAUVAGE, Madame Céline VEDRENE, Monsieur Laurent JANUEL, Madame Cécile MARCHAND, Monsieur Yves ODIN, Monsieur Daniel SERANT (jusqu'au rapport 23/100), Madame Anne ARNOUX, Monsieur Roland WILPUTTE.

Absents représentés : Monsieur Fabrice DUPLAN (a donné procuration à Monsieur Eric ADAM à partir du rapport 23/101), Madame Anaïs VIDAL (a donné procuration à Madame Martine MORELLON), Madame Françoise DUMAS (a donné procuration à Monsieur Dominique CHARVOLIN), Monsieur Daniel SERANT (a donné procuration à Monsieur Roland WILPUTTE à partir du rapport 23/101).

Absents non représentés : Monsieur Gregory NOWAK (au rapport n°23/96), Madame Sandrine GENIN, Madame Catherine POINSON.

Secrétaire de séance : Madame Mégane HERNANDEZ est désignée secrétaire de séance.

Rapport n°23/106 – TRANSITION ECOLOGIQUE - ENVIRONNEMENT

Rapporteur : Monsieur Jean-François PERRAUD

**EXTENSION DU NOMBRE DE BENEFICIAIRES DE LA
PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNE A
L'ACQUISITION PAR LES CHAPONNOIS DE RECUPERATEURS
D'EAU DE PLUIE EN 2023**

Publié le : 19 octobre 2023

Transmis en Préfecture le : 19 octobre 2023

Exécutoire le : 19 octobre 2023

**Le maire,
Damien COMBET**

Exposé des motifs :

La commune de Chaponost souhaite continuer à soutenir l'amélioration de la gestion et de la protection de la ressource en eau et inciter les particuliers à s'équiper de récupérateur d'eau de pluie. Par délibération du 22 mars 2023, le conseil municipal a approuvé la mise en place d'une aide à l'achat des récupérateurs d'eau de pluie.

A ce jour, 50 demandes complètes ont été remplies et des demandes supplémentaires ont été mises sur liste d'attente. Compte tenu du succès de cette action, il est proposé d'étendre cette aide pour permettre à 25 foyers supplémentaires d'en bénéficier, soit un total de 75 foyers sur l'année 2023.

Les modalités de mise en œuvre sont les suivantes :

- Financement à hauteur de 50 % maximum du prix du récupérateur d'eau de pluie d'une contenance minimale de 300 litres avec un plafonnement à 50 € ;
- La subvention est limitée à un récupérateur d'eau de pluie par logement.

Les critères d'attribution sont les suivants :

- Avoir sa résidence principale sur la commune,
- Remplir un dossier de demande d'aide financière auprès des services techniques pour l'année 2023,
- Fournir la facture relative à l'achat du récupérateur d'eau de pluie précisant le volume et le détail des accessoires.

Délibération :

Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité :

- **Autorise** l'augmentation du nombre de bénéficiaire de 50 à 75 bénéficiaires pour 2023,
- **Autorise** l'augmentation des crédits nécessaires à l'évolution du nombre de bénéficiaires, soit 1 250 € supplémentaires.

VOTANTS	27
ABSTENTION	0
CONTRE	0
POUR	27

Pour extrait conforme,
Le maire,
Damien COMBET



La secrétaire,
Mégane HERNANDEZ

